



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, Nicolas St-Gelais, directeur général
et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2024

Avis est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité que les séances ordinaires du conseil municipal de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, pour l'année 2024, se tiendront le premier lundi de chaque mois (sauf exception) à 20h à la salle du conseil, située au 515, Route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, aux dates suivantes :

15 janvier	8 avril	8 juillet	7 octobre
5 février	6 mai	5 août	4 novembre
4 mars	3 juin	9 septembre	9 décembre

DONNÉ À SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS ce 7^e jour du mois de décembre 2023.

Nicolas St-Gelais, Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Code municipal du Québec, art. 420) Je, soussigné, Nicolas St-Gelais, directeur général et greffier-trésorier, résidant à L'Ancienne-Lorette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : au bureau municipal et au Logisport.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois de décembre 2023.

Nicolas St-Gelais Directeur général et greffier-trésorier